

# Département de la Moselle

## Arrondissement de Boulay

### Communauté de Communes du Pays Boulageois

---

Registre des délibérations du Bureau Communautaire

---

#### Séance du 16 mai 2013

Sous la Présidence de Monsieur André BOUCHER,

Etaient présents :

Monsieur Jean-Claude BRETNACHER, Vice-Président, Monsieur Alain PIFFER, Vice-Président, Monsieur Gérard FISCHER, Vice-Président, Madame Eliane KLEIN, Vice-Présidente

*membres en fonction : 7*

*membres présents : 6*

*Dont représentés : 0*

*membres absents : 1*

---

#### **POINT n° 1 : Marché de travaux - Réhabilitation du tribunal de Boulay - Lot 14**

Monsieur le Président explique qu'il a fallu relancer une consultation suite à la défaillance de l'entreprise titulaire du marché depuis l'an dernier.

Après en avoir délibéré, les membres du Bureau,  
Vu les procès-verbaux d'ouverture des plis,

#### **DECIDENT A L'UNANIMITE**

- 1) D'attribuer le lot 14 du marché de travaux relatif à la réhabilitation du tribunal de Boulay à l'entreprise PHIL MECA pour un montant de 20 925 € HT,
- 2) D'autoriser le Président à signer toutes les pièces administratives afférentes,

---

#### **POINT n° 2 : Marché de travaux - Travaux de rénovation de chaufferie - Maîtrise d'œuvre - Avenant n°1**

Monsieur le Président explique que suite à la validation de l'avant-projet du maître d'œuvre, il y a lieu de mettre à jour sa rémunération conformément au contrat de maîtrise d'œuvre.

Après en avoir délibéré, les membres du Bureau,  
Vu le procès-verbal relatif à l'avenant cité en objet,

#### **DECIDENT A L'UNANIMITE**

- 1) D'autoriser le président à signer l'avenant n°1 au marché cité en objet, qui fait passer la rémunération du maître d'œuvre de 2100 à 2520 € HT soit une augmentation du coût du marché de 20 %,
- 2) D'autoriser le Président à signer toutes les pièces administratives afférentes,

**POINT n° 3 : Marché de travaux - Travaux de rénovation de chaufferie**

Monsieur le Président explique que la consultation pour ce projet est terminée et que le maître d'œuvre a terminé l'analyse des offres.

Après en avoir délibéré, les membres du Bureau,  
Vu le procès-verbal d'ouverture des plis,

**DECIDENT A L'UNANIMITE**

- 3) D'attribuer le marché de travaux de rénovation de chaufferie à l'entreprise HOERRMANN pour un montant de 31 694 € HT,
- 4) D'autoriser le Président à signer toutes les pièces administratives afférentes,

---

**POINT n°4 : Réhabilitation du tribunal de Boulay - Fourniture d'équipements multimédia pour la salle du conseil**

Monsieur le Président explique qu'il y a lieu de signer un avenant pour modifier une disposition du CCAP pour autoriser le versement d'acomptes. Le versement d'un acompte s'explique par l'allongement de la durée du marché à cause du retard du chantier du tribunal.

L'exposé du Président entendu,

Après en avoir délibéré,  
Les membres du bureau,

**DECIDENT A L'UNANIMITE**

- 1) D'autoriser le Président à signer l'avenant n°1 du marché cité en objet
- 2) D'autoriser le Président à signer toutes pièces administratives ou financières afférentes,

---

Les membres du bureau,

André BOUCHER,

Jean-Michel BRUN,

Jean-Claude BRETNACHER,

Patrice KIEFFEL,

Gérard FISCHER,

Eliane KLEIN,

Alain PIFFER,